

Saint-Céré. Conseil municipal : le budget 2026 est voté



Un budget confortable qui permet des futurs investissements sans recourir à des hausses d'impôt.

Ajouter aux sources préférées sur Google



Politique, Lot, Saint-Céré

Publié le 05/05/2026 à 05:15 , mis à jour à 05:33

Article rédigé par **Correspondant de la rédaction du Lot**

 La Dépêche du Midi

Écouter cet article 



00:00 / 01:01
Powered by **majelan X**

Le 22 avril le conseil municipal s'est réuni pour voter le budget pour l'année en cours et les taux d'imposition des particuliers. Le mandat écoulé a vu se réaliser de nombreux projets mais la gestion rigoureuse et la recherche systématique de cofinancements laissent un budget confortable qui permet d'envisager les futurs investissements sans recourir à des hausses d'impôt. Les taux seront donc reconduits sans hausse, comme chaque année depuis 6 ans. Les investissements pour 2026 porteront sur l'aire de jeux pour remplacer des agrès vieillissants, des travaux sur un logement locatif, le cimetière de Crayssac, l'enfouissement de lignes électriques et téléphoniques à Crayssac et l'éclairage public à la zone Actipôle, la défense incendie, le réseau d'eau pluviale. Pour finir la réunion, il est annoncé que la commémoration du 8 mai se tiendra à 10 h 30 ; les habitants sont tous invités à cette cérémonie.

Le 21 mars dernier Stéphanie Roussies avait été reconduite dans ses fonctions de maire et le conseil a nommé 4 adjoints : Géraldine Arnould, Alain Bourdet, Nathalie Brunet, et Francis Jammes. Stéphane Deveze et Michel Arnaudet seront nommés conseillers délégués.